



**COMMUNE DE MORNANT
PLACE DE LA MAIRIE BP 6
69440 MORNANT**

Marché à tranches de travaux

**Marché n°18-001: marché de travaux
d'installation d'un dispositif de vidéo
protection sur la voie publique et de systèmes
de contrôle d'accès et d'anti-intrusion dans les
bâtiments publics**

Avis d'appel public à la concurrence
(Publicité)

Date limite de réception des offres :

16/03/2018 à 12:00

Pouvoir adjudicateur :

Désignation :

COMMUNE DE MORNANT

PLACE DE LA MAIRIE

BP 6

69440 MORNANT

Téléphone : 04.78.44.00.46

Fax : 04.78.44.91.70

Adresse internet : <http://www.ville-mornant.fr>E-Mail : dst@ville-mornant.fr

Statut : Commune

Activité(s) principale(s) :

- Services généraux des administrations publiques

Le pouvoir adjudicateur n'agit pas pour le compte d'autres pouvoirs adjudicateurs.

Objet du marché :

Marché n°18-001: marché de travaux d'installation d'un dispositif de vidéo protection sur la voie publique et de systèmes de contrôle d'accès et d'anti-intrusion dans les bâtiments publics -

Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

L'avis concerne un marché.

Forme du marché : Marché(s) à tranches optionnelles

Type de marché de travaux : Exécution

Lieu principal d'exécution :

Commune de Mornant

69440 Mornant

Code NUTS : FR716

CPV global à la consultation**CPV principal :** 32427000-2**CPV propre à chaque lot**

Les prestations sont traitées pour partie à prix unitaires et pour partie à prix forfaitaires.

Le montant global estimé est de 350 000.00 euros HT

Dévolution en marchés séparés*Informations sur les lots :***Lot n°1 réseau et vidéo protection**

Les prestations font l'objet de 3 tranches :

Travaux 2018 (tranche ferme)

Travaux 2019 (tranche optionnelle)

Travaux 2020 (tranche optionnelle)

Lot n°2 Contrôle d'accès

Les prestations font l'objet de 3 tranches :

Travaux 2018 (tranche ferme)

Travaux 2019 (tranche optionnelle)

Travaux 2020 (tranche optionnelle)

L'acheteur exige le chiffrage de variantes mais les variantes proposées par l'opérateur économique ne sont pas autorisées.

Les candidats peuvent présenter des offres pour tous les lots.

Lot n°1 : Le marché a une durée maximale de 6 mois.

Lot n°2 : Le marché a une durée maximale de 8 mois.

Une retenue de garantie est prévue. Son taux par rapport au montant du marché est de 5 %
Cette retenue de garantie peut être remplacée par une garantie à première demande ou éventuellement une caution personnelle et solidaire.

Une avance est prévue. Son montant est égal à 5 % du montant du marché.
Il n'est pas exigé de garantie pour le remboursement de l'avance.

Présentation de candidature avec formulaires français :

Dépôt classique: La candidature peut être faite au moyen des formulaires DC1 et DC2 (formulaires à jour sur le site <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>).

Conditions de participation et moyens de preuve acceptables :

Les documents et renseignements demandés par l'acheteur aux fins de vérification de l'aptitude à exercer l'activité professionnelle, de la capacité économique et financière et des capacités techniques et professionnelles du candidat sont:

Aptitude :

- L'opérateur économique doit être inscrit sur un registre professionnel ou sur un registre du commerce suivant: Registre du commerce et des sociétés ou répertoire des métiers
- **Capacité économique et financière :**
- Indications concernant le chiffre d'affaires annuel général sur 2 ans.
- **Capacité technique et professionnelle :**
- Mention des références travaux sur une période de 2 ans.
- Références des principales fournitures ou des principaux services fournis sur 2 ans.
- Description de l'équipement technique et des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et indication des moyens d'étude et de recherche
- Certificats de qualifications professionnelles, et tout moyen de preuve équivalent, correspondant à agrément ARCEP
- Indication par l'opérateur économique des mesures de gestion environnementale que celui-ci pourra appliquer lors de l'exécution du marché.
- une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour l'exécution du marché

Présentation de candidature sous forme de DUME: l'acheteur accepte que le candidat présente sa candidature sous la forme d'un document unique de marché européen (DUME) en lieu et place des documents mentionnés à l'article 48 du décret relatif aux marchés publics.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel doit remplir un DUME.

Un opérateur économique qui participe à titre individuel, mais qui recourt aux capacités d'une ou de plusieurs autres entités, doit veiller à ce que l'acheteur reçoive à la fois son DUME et un DUME distinct contenant les informations pertinentes pour chacune des entités auxquelles il fait appel ; à savoir les informations demandées dans les sections A et B de la partie II et la partie III, dûment rempli et signé par les entités concernés et dans la mesure où cela est pertinent, au vu des capacités auxquelles l'opérateur économique a recours, les parties IV et V.

En cas de candidature sous forme de groupement d'opérateurs économiques, un DUME distinct indiquant les informations requises au titre des parties II à V doit être remis pour chacun des opérateurs économiques participants.

Les opérateurs économiques renseigneront la partie II D du DUME indiquant s'ils ont l'intention de sous-traiter une part du marché à des tiers.

Les opérateurs économiques renseigneront la partie II A et B et la partie III du DUME pour chacun des sous-traitants concernés.

Procédure : MAPA ouvert

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans les documents de la consultation.

Renseignements d'ordre administratif :

Numéro de référence du marché : marché de travaux d'installation d'un dispositif de vidéo protection sur la voie publique et de systèmes de contrôle d'accès et d'anti-intrusion dans les bâtiments publics

La présente consultation est une consultation initiale.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/02/2018

Date limite de réception des offres : 16/03/2018 à 12:00

Les candidats peuvent demander des renseignements au plus tard avant le 28/02/2018, par une demande écrite ou par courriel.

Le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre pendant un délai de 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Le dossier de consultation est délivré sur demande par le pouvoir adjudicateur.

Le dossier de consultation est téléchargeable sur le profil d'acheteur.

Le téléchargement n'est pas l'unique moyen d'obtention du DCE.

Obtention des documents de consultation en dehors du profil d'acheteur: contact services de la mairie aux horaires d'ouverture

Le dossier de consultation est remis gratuitement.

Modalités essentielles de financement et de paiement :

Le délai global de paiement des prestations est fixé à 30 jours.

Règlement par mandat administratif.

Modalités de financement des prestations : autofinancement, subvention, emprunt.

Avis périodique :

Il ne s'agit pas d'un marché périodique.

Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché :

Après attribution, aucune forme de groupement ne sera exigée.

La même entreprise peut présenter plusieurs offres pour le marché en agissant à la fois :

- en qualité de candidat individuel et de membre d'un ou plusieurs groupements ;
- en qualité de membre de plusieurs groupements.

Instance chargée des procédures de recours : tribunal administratif de Lyon

Introduction des recours : 2 mois

Service pour renseignements sur recours

Tribunal administratif de Lyon

184 rue Duguesclin

69433 Lyon Cedex 03

Conditions de remise des candidatures

Pour les candidats transmettant leur candidature par voie électronique, il est fait application des dispositions de l'arrêté pris en application de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics.

En dehors de l'hypothèse de la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique, les candidatures sont transmises en une seule fois. Si plusieurs candidatures sont successivement transmises par un même candidat, seule la dernière reçue par voie électronique est ouverte par le pouvoir adjudicateur dans le délai fixé pour la remise des candidatures.

La transmission dématérialisée est effectuée via le profil d'acheteur suivant : <http://www.achatpublic.fr>

Un mode d'emploi est disponible sur le site. Les frais d'accès au réseau sont à la charge des candidats.

Les documents relatifs à la candidature seront signés par le candidat dans les conditions fixées par l'arrêté prévu au I de l'article 42 du décret relatif aux marchés publics. **Sur un support papier et adressées par lettre recommandée avec demande d'avis de réception postal.** La présentation sur un support physique électronique n'est pas autorisée, sauf en ce qui concerne la copie de sauvegarde accompagnant une transmission électronique.

Les candidatures devront parvenir à destination avant la date et l'heure limites indiquées ci-avant.

Profil d'acheteur : <http://www.achatpublic.fr>

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard avant le 28/02/2018, une demande écrite ou par courriel à :

Adresse auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

- pour les renseignements d'ordre administratif :

COMMUNE DE MORNANT
Adresse : PLACE DE LA MAIRIE
BP 6
69440 MORNANT
Tél : 04.78.44.00.46
Fax : 04.78.44.91.70
Mél : accueil@ville-mornant.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-mornant.fr>
Horaires d'ouvertures : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30
Le samedi matin de 9h00 à 12h00

- pour les renseignements d'ordre technique :

ville de Mornant
Adresse : bp6
69440 Mornant
Horaires d'ouvertures : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30
Le samedi matin de 9h00 à 12h00

Adresse de remise des offres :

COMMUNE DE MORNANT
Correspondant :
Adresse : PLACE DE LA MAIRIE
BP 6
69440 MORNANT

Tél : 04.78.44.00.46
Fax : 04.78.44.91.70
Mél : accueil@ville-mornant.fr
Adresse Internet : <http://www.ville-mornant.fr>
Horaires d'ouvertures : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30
Le samedi matin de 9h00 à 12h00

Adresse de retrait des dossiers :

Ville de Mornant
Adresse : BP 6
69440 Mornant
Horaires d'ouvertures : Du mardi au vendredi de 8h30 à 12h00
Du mardi au vendredi de 13h30 à 17h30
Le samedi matin de 9h00 à 12h00